CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

FRC.1.
8640
Case
Fr
16717

MOTION D'ORDRE

FAITE

PAR COURTOIS,

Sur le parti de l'étranger réuni à la faction de quelques agitateurs.

Séance du 8 thermidor an 7.

CITOYENS LÉGISLATUERS,

NOUS célébrons demain cette époque immortelle dans les fastes de la République, où le sceptre sanglant du décemvirat a été brisé; ce jour de gloire éternelle, et pour le législateur qui l'avoit fait naître,

THE NEWBERRY LIBRARY

et pour le peuple qui en eût joui ; si l'humanité, qui avoit préparé et obtenu la victoire, n'eût point laissé l'esprit de parti s'emparer de ses fruits pour les corrompre ; si la voix de la raison eût fait taire celle des passions ou des préjugés ; si l'homme, rendu à la liberté, se fût montré digne d'elle ; si la révolution enfin se fût arrêtée à cette époque, où il n'y avoit plus qu'à recréer et rien à détruire. Courbé sous un joug de fer, chargé d'entraves, couvert de sang, baigné de larmes ; voilà quel étoit le Français sous les décemvirs. La main libératrice qui brisa le joug, qui rompit les entraves, qui étancha le sang, qui sécha les pleurs dut être bénie et respectée : ce qui se pardonne le moins, seroit-ce donc les bienfaits ? Peu s'en fallut que les libérateurs ne fussent opprimés par les victimes : ces dernières devinrent à leur tour des bourreaux.

La fureur des royalistes succéda à celle des démagogues ; l'extravagance de ceux-là, à celle de ceux-ci ; le sang fut vengé par le sang. Le fatal systême des contre-poids, misérable enfantement de l'impuissance, grossit en paroissant les réprimer, et justifia les excès. Les factions opposées se succédèrent, vaincues l'une par l'autre, endormies tour-à-tour, jamais éteintes : une constitution sortie, comme une isle hospitalière, du sein des flots orageux, offroit à tous les partis battus par les tempêtes un port assuré, et, avec l'espoir du repos, l'espoir prochain du bonheur. Offre vaine ! l'hydre renaissante des factions dévora l'olivier de la paix dans le sein même du Sénat. Pour sauver cette constitution étouffée dans de perfides caresses, le législateur crut de son devoir de la voiler : imprudence salutaire, peut-être, si, le jour même où on l'avoit dérobée aux outrages de ses ennemis, on se fût hâté de la rendre au culte de ses fidèles adorateurs. Loin de de cela, un gouvernement composé de républicains,

ou crus tels, chargé du dépôt sacré, le viola avec scandale. La France gémit de nouveau sous le joug d'une indécente oligarchie. La nation est enchaînée, la représentation nationale outragée et avilie. Tout excès a son terme ; et le règne des nouveaux tyrans vient d'avoir le sien.

Cette esquisse du passé, je ne la retrace ici que pour vous mieux préparer, citoyens législateurs, aux réflexions qu'elle fait naître. Eh quoi! tant de leçons données et reçues l'auront-elles été sans fruit? L'empire des factions sera-t-il donc éternel? où s'arrêtera enfin ce débordement de toutes les passions les plus viles? Si les lois ne sont que des digues impuissantes, que ces passions doivent sans cesse refouler au sein des vagues orageuses, que faisons-nous ici, nous tous pilotes inutiles? cette malheureuse partie du monde n'est-elle pas depuis assez long-temps un théâtre de réactions? Le peuple n'est-il pas assez souffrant? la vertu, le talent, le véritable patriotisme doivent-ils tomber encore sous les couteaux des factieux? N'y a-t-il pas eu encore assez d'hécatombes?

En dénonçant une faction, je ne prétends pas, citoyens, réveiller l'espoir d'une autre ; mais, lorsqu'entouré de complots, je vois par-tout des yeux qui se ferment ou qui veulent se fermer; des oreilles qui n'entendent point ou qui refusent d'entendre; quand le précipice qui se creuse chaque jour, va peut-être nous engloutir, et que des mains ou mal-adroites ou perfides le couvrent d'un homicide voile pour en dérober l'existence et la profondeur : dois-je, infidèle à ma mission, gardien sacrilège des droits du peuple, encourager par mon silence ceux qui les violent ou qui les laissent violer. Non? citoyens, et le sentiment qui m'anime a déja passé dans vos ames. Vous périrez tous,

ainsi que moi, plutôt que de ne pas tenir vos sermens. Mais fussé-je seul, et seul menacé par les poignards de ces impérissables machinateurs qui ont juré la perte de ma patrie; seul, sous leurs menaces et sous leurs poignards, j'oserai dévoiler leurs trames. Je les ferai, sinon rougir, frémir du moins, en exposant à leurs propres yeux leur exécrable nudité. Une sainte ligue, à la voix d'un républicain, peut encore se former et ruiner le dernier espoir du parti de l'étranger, de ce parti qui est dans nos murs, qui se couvre de toutes les formes pour échapper à toutes les recherches, qui se nourrit de troubles, s'abreuve de sang, vit de scandales, et jouit de confusions; qui, pour séduire le peuple, emprunte un langage populaire, prêche *le bonheur commun*, comme si LE BONHEUR COMMUN étoit dans le renversement des lois, de la morale et des vertus!

Eh! qu'on ne regarde pas comme une exagération de la peur la civique dénonciation que je fais à cette tribune. Cassandre ne fut pas crue chez les Troyens, et Troye périt : les Athéniens se défièrent de leurs fidèles orateurs, et Athènes fut rendue à Philippe, et les partisans de Philippe, comme chez nous, ceux de l'étranger, étoient aussi à Athènes des prêcheurs du *bonheur commun*, de fougueux démagogues.

Les intéressés et leurs complices feindront sans doute de n'ajouter nulle foi à mes révélatious; mais que diront-ils quand je leur développerai à eux-mêmes leurs propres plans.

Citoyens législateurs, les Hébert, les Ronsin, les Chaumette, les Robespierre viennent de renaître de leurs cendres. Le tribunal de Vendôme a tué Babœuf; mais Babœuf a laissé des héritiers. Le maître est mort; ses exemples et ses plans respirent. Les chefs de cette nouvelle conspiration se sont signalés eux-mêmes. Leur

nom est le garant de leur audace, leur audace celui de leurs attentats : les nommer pour chefs d'un parti, c'est annoncer un parti de criminels. L'homme honnête ne se rallie point aux drapeaux du méchant. Il faut partager leurs principes pour pouvoir se rassurer sur leurs entreprises; car il n'est pas plus dans la nature du tigre de dévorer, qu'il n'est dans la leur de conspirer : c'est pour bouleverser qu'ils respirent. Le chaos est leur élément. L'ordre et la paix ont quelque chose de trop uniforme pour plaire à ces génies inquiets et turbulens.

Il s'offre pourtant, citoyens, un motif pour se rassurer contre leurs attentats.....; c'est leur énormité même. Toutes ces existences si impatientes du crime, le sont aussi de ses secrets. Ces secrets sont écrits sur leurs fronts.... et jusque dans leur silence. Des confidences produites par la présomption du succès ont achevé la divulgation de ce dont on comptoit bien faire un mystère. Les mouvemens des chefs annonçoient l'existence de la trame, quelques démarches, quelques paroles indiscrètes en ont éclairé le tissu. Ainsi s'est découvert un ténébreux comité, dit d'*instruction*, composé de trente-neuf frères; ainsi s'est découverte une autre réunion plus ténébreuse encore, vrai comité des recherches, composé de onze membres, l'élite des trente-neuf, ayant derrière elle une espèce de directoire en qui réside tout *Israël*. Leur conscience est le religieux tabernacle où se déposent tous les secrets. Les frères les plus dévoués de la secte ne sont pas toujours dignes d'être admis parmi les *undecemvirs*. Un seul moment de tiédeur a suffi pour en écarter même les moins suspects. Pour être un des *adeptes*, il faut avoir passé par beaucoup d'épreuves. On traite à peu près les candidats comme le parent d'un victimé de prairial traite en ce

moment ceux qui s'adressent à lui pour obtenir des places : « Avez-vous été l'ami du martyr un tel » ? --- comme on disoit, à certaine époque de notre révolution : *Avez-vous voté pour Henriot ? --- Etiez-vous l'ami de Châlier ?*

Des fers, des pleurs, du sang, des bourreaux, des échafauds, voilà le but du gouvernement paternel que nous prépare cette généreuse secte, digne postérité de celle que thermidor a faudroyée ; et peut-être, après l'exercice des barbaries les plus révoltantes, nous diroit-on froidement, comme l'un des décemvirs à qui on demandoit quand ce régime finiroit ? « Il nous faut, » à l'aide de nos quatre guillotines ambulantes, en- » core trois ans pour terminer la période révolution- » naire. »

Les moyens, pour arriver plus sûrement à ce but, sont la calomnie, les perfides insinuations, les soulèvemens *partiels*, précurseurs des soulèvemens en *masse*, tout ce qui doit enfin composer et produire un grand désordre.

Il faut savoir aujourd'hui, citoyens législateurs, si nous offrirons à l'Europe le spectacle d'une peuplade indisciplinée, qui ne sait ni où aller ni où s'arrêter : trois essais de constitutions solemnellement jurées l'une après l'autre ne nous suffisent-ils pas ? faut-il convoquer encore les comices ? faut-il, sur de nouveaux plans, appeler encore de nouveaux suffrages ; et ces plans seront-ils plus infaillibles que les premiers ? *Notre constitution a des défauts* (nous dit-on). Sans doute les hommes profonds qui les lui reprochent sauront nous en inspirer ou en créer eux-mêmes de parfaites ; ceux qui ont quelque idée de gouvernement savent bien que ce n'est pas avec une *constitution*, bonne ou mauvaise, qu'on gouverne un peuple, mais avec de sages lois *organiques* : les consti-

tutions sont seulement le pivot sur lequel roulent ces lois, l'échelle de proportion sur laquelle se mesurent ces lois. Elles sont le point de départ du représentant; le fil, si l'on veut, qu'il doit suivre pour se guider dans le labyrinthe de la législation civile, labyrinthe d'autant mieux disposé, qu'il se divise en moins de détours, que ses voûtes sont moins tortueuses. Mais pourquoi prendre le change ? Ce n'est pas une autre *constitution* qu'implorent les ennemis de tout état *constitué*. Quelque nouvel ordre de choses qu'on établît, il blesseroit toujours les ennemis de tout ordre. La constitution même de 1793 qu'ils affectent d'invoquer, n'est l'objet de leur culte extérieur que parce que le Français l'a repoussée. Son existence d'aujourd'hui seroit pour demain son titre de proscription. A peine sorti du fourneau où elle avoit été forgée avec la foudre qui a consumé les plus purs républicains, les cyclopes l'ont traîtreusement reléguée dans un coin de leur atelier révolutionnaire, et ont remis à sa place, sur l'enclume, le joug de fer sous lequel nous avons gémi si long-temps. Non, qu'on ne s'y trompe pas, ce rappel au code anarchique n'est qu'un rappel détourné au code révolutionnaire, n'est qu'un rappel à un sénat *unique*, à une nouvelle *Convention*. Déja tous les plans sont formés; mais, comme je l'ai dit, malheureusement pour les faiseurs, divulgué trop tôt. Or voici donc une partie de ces plans.

Comme il faut procéder par ordre, le Directoire régénéré offusque; premier travail, il faut renverser le Directoire. Déja les têtes de deux de ses membres ont été demandées; l'une encore implicitement, l'autre formellement et avec audace. *Ce succès obtenu, les trois autres directeurs, ou donneront complaisamment leur démission, ou, en cas de refus, on saura bien les y forcer.*

Second travail.

On offre un appât trompeur à l'ambition des Conseils, qui, pour le bonheur de la patrie, n'ont qu'une seule ambition, *celle de son salut*. On suppose du moins que, séparément, les membres de ces conseils étant des hommes, doivent être des ambitieux, et l'on feint de desirer que toute la puissance, même celle qui tient à l'exécution, réside en eux seuls, non pas pour les en revêtir par amour pour eux, mais pour en dépouiller une autorité qu'on craint et qu'on hait; mais pour placer le gouvernement sur plus de *sept cent têtes*, parce qu'on sait bien que là où il y a *sept cent* têtes qui gouvernent, personne ne gouverne en effet; mais pour donner aux puissances étrangères, déja si fortes de nos divisions, une force de plus, un prétexte au moins trop plausible d'éloigner toute ouverture de paix avec une nation qui n'a point de gouvernement; et c'est ici plus que jamais le lieu de répéter, d'après *Caton* et *Brutus*, « que l'anarchie, en érigeant tous les hommes en maîtres, les réduit bientôt à ne reconnoître qu'un seul maître »; et certes l'autorité de ces deux grands hommes en vaut bien une autre. Il ne sera pas inutile d'observer ici, en passant, que ceux qui ne veulent pas qu'on se serve du mot *anarchie*, applicable en aucun cas à la dissolution de notre corps social, sont peut-être moins conséquens dans leur systême que cet Anglais dans le sien, quand il disoit au tyran Cromwel : « qui tue ne commet point un meurtre. »

Je reviens à mon sujet. Déja tous les vieux matériaux de l'ancien édifice qu'on regrette sont marqués et mis en rang pour servir à sa reconstruction. Les échelles, les grues sont dressées, les cordages déroulés; les mains qui doivent travailler à la nouvelle *Babel* sont toutes prêtes. On enrôle publiquement; on paie pour assister aux séances de la société. Pour inspirer de la confiance

aux plus pusillanimes, on produit avec affectation de prétendues listes qui contiennent les noms de plus de 250 membres des deux Conseils. Des dépôts d'armes, des munitions de guerre seront bientôt à la disposition des chefs. D'honnêtes hôtelleries sont ouvertes, où déja la libéralité des grands architectes reconforte, par d'abondantes libations *gratuitement* prodiguées, les entrailles altérées des mercenaires qui travaillent, sous leurs ordres, au grand œuvre. Il suffit d'être du *noyau* (je produis ici l'expression propre), il suffit d'être du *noyau*, pour avoir part à ces populaires largesses.

Déja tous les projets possibles ou impossibles d'*élimination* sont à l'ordre du jour. Après avoir épuré le Directoire, ordre aux frères d'épurer aussi les Conseils et les départemens, et les administrations, et les bureaux d'administrations, c'est-à-dire ordre de donner à ceux qu'on aime ou qui professent nos principes la place de ceux qu'on hait ou de ceux qu'on craint : en conséquence et d'abord, d'évincer tous les députés nommés par la loi du 22 *floréal*, puis ceux nommés par l'influence vraie ou supposée du Directoire ; ordre encore, pour étendre l'exclusion, d'exhumer les listes des 10 mille, des 20 mille, des affiliés du club de la Sainte-Chapelle, des proscrits du 31 mai, la liste des thermidoriens, et de tous les *réacteurs* passés, présens et à venir.

Les temps sont venus, dit-on, de s'emparer du *morceau* (et c'est encore là le mot technique et sacramentel) ; *morceau friand* sans doute, et qui doit tenter plus d'un ambitieux, l'AUTORITÉ. Déja s'est faite la réorganisation des municipalités d'arrondissement. Plusieurs membres d'anciens comités révolutionnaires, hideux de forfaits, sont déja réinstallés sur les listes, jusqu'à ce

qu'ils le soient sur leurs siéges, pour la plus grande prospérité de la nation.

Il faut donner par un mouvement spontané et sublime, du midi au nord de la France, l'éveil à tous les fidèles ; et c'est à force de pieux scandales qu'on doit réussir : de là les faux rapports faits à la police de complots qui n'ont jamais existé, pour détourner son œil vigilant de dessus les véritables ; et j'en appelle de ce dernier fait au Directoire lui-même.

Ah! sans doute notre constitution, qui a donné aux citoyens le droit de s'assembler, ne leur a pas donné celui de conspirer. Quoique Voltaire ait dit que quand la société est bien gouvernée, on ne fait guère d'association, je respecte et nous respectons tous ces associations paisibles dont le but est l'instruction, où règne la franche et véritable fraternité, d'où l'humanité n'est point exclue, où la voix de l'homme sensible trouve des oreilles qui l'entendent et des cœurs qui lui répondent ; où ce n'est point au bruit des rugissemens de la fureur qu'on propose ses plans de félicité publique, où l'on ne rêve pas, sous le nom de *bonheur commun*, la *commune* et universelle infortune. Quelles sont loin ces sociétés que j'attaque, de cet illustre et immortel rendez-vous composé de tous les sages et de tous les hommes de génie des deux mondes, de ce congrès redoutable aux tyrans, de cette grande et mémorable société qui jeta à l'aurore de la révolution, les fondemens de la République encore dans le lointain ! Ils étoient, ces premiers républicains, les vengeurs de l'humanité, quand ceux que j'attaque en ont été les oppresseurs..... Mais que dis-je ! ces premiers républicains n'ont-ils pas été égorgés par ceux même que je démasque ? Quel honteux rapprochement à faire entre les victimes et les bourreaux !

Citoyens mes collègues, qui, entrés pour la première fois dans la pénible carrière du législateur, quelques vastes lumières que vous y puissiez apporter, si le fanal de l'expérience ne vous éclaire et ne vous dirige dans cette route de mensonge où va vous engager la plus adroite comme la plus artificieuse des factions, toutes vos lumières sont insuffisantes. Vos cœurs, complices des perfidies, à force d'honnêteté, vous abuseront. Vous vous laisserez séduire, entraîner peut-être aux chants des syrènes politiques qui s'empressent autour de vous. Ah! sans prétendre ériger ici personne en directeur d'opinion, sans mettre le gouvernail en aucune main, au-moins est-il présumable que les avertissemens des nautoniers qui, tant de fois ont aidé à manœuvrer l'équipage au sein des tempêtes, et quelquefois à le sauver, ne sont pas de vains avertissemens!

Eh quoi donc! la révolution du 30 prairial, qui devoit être profitable au corps politique, ne le sera-t-elle qu'à une poignée d'agitateurs? N'est-ce pas déja pour le citoyen le comble des maux, pour nous celui de la douleur, qu'on mette en problême aujourd'hui si cette crise sera salutaire ou nuisible; que la nation soit indécise entre le régime que nous venons de détruire et le régime qui va le suivre: que dis-je! qu'elle regrette, peut-être en ce moment, les tyrans que nous venons d'abattre, dans la crainte de plus forcenés tyrans qui menacent de les remplacer? Aurions-nous cette mal-adresse, citoyens, de laisser justifier par des excès plus grands, les excès que nous avons jurés de punir? Songeons que notre procès seroit écrit dans les pièces de ceux à qui nous le faisons, et que la même sentence condamneroit eux et nous.

Nous voulons ranimer le feu de l'esprit public: il vit encore sous la cendre; mais ne nous y trompons

pas : en soufflant trop violemment sur le brasier, il ne brûle plus, il se consume. L'esprit public! . . . . . Il alloit se réveiller le 30 prairial, il ne demandoit qu'un guide qui voulût le bien diriger. Trompé tant de fois, la méfiance lui étoit permise. On a éteint des flambeaux qui l'égaroient; mais que rallume-t-on à leur place? des feux homicides.

Ah! soyons de bonne foi; à quel titre exigeons-nous donc tant de sacrifices des citoyens? Des sacrifices veulent des compensations; la moindre sans doute pour celui qui donne, c'est la garantie de ce qui lui reste. *Demander*, c'est reconnoître à celui à qui *on demande* un droit à la possession. Et cependant toute *propriété* menacée cesse d'en être une; car ce n'est point posséder aujourd'hui, que de craindre de ne plus posséder demain. Cet état est subversif des progrès de l'industrie, du commerce et des arts de toute espèce; il jette le citoyen dans le découragement et l'apathie. Eh! pourquoi (dira-t-il), pourquoi féconder de nos sueurs un champ dont une main rapace va peut-être nous chasser? Pourquoi ce soin de confier à la terre des semences qui doivent produire des récoltes qui ne seront pas pour nous? Il n'est pas un raisonnement applicable à la propriété territoriale et industrielle, qui ne le soit à la sûreté personnelle, la plus chère des propriétés.

Quel droit, ô gouvernement, aurez-vous d'invoquer le secours de mon bras pour repousser des agressions étrangères, lorsque vous ne savez pas, dans mes foyers, garantir mon existence? quelle distinction même d'ennemis voulez-vous que je puisse faire, quand au-dedans, au-dehors, j'en suis par-tout entouré? Le premier instinct de l'homme est de voler à ce qui est le plus pressé: l'ennemi le plus près de nous est pour

nous le plus redoutable ; je laisserai donc empiéter celui qui est le plus éloigné, pour combattre celui qui me presse. La défense des miens m'étant plus chère que ma défense personnelle, je volerai d'abord où les jours de ma femme, de mes enfans, de mes pères sont les plus instamment menacés : de quoi pouvez-vous vous plaindre, ô gouvernement ? Puisque vous êtes *un fondé de pouvoirs* ou infidèle ou mal-adroit (vous réponderai-je), je vous les retire, et fais moi-même mes affaires !

C'est pour prévenir cette perversion du droit social, que nous devons, citoyens, confondre ici notre attaque contre l'ennemi qui est dans nos murs. Eh ! si l'incendie dévore au-dedans la maison, que feront tous ces vains secours que nous appelons à l'extérieur ? Quoi ! tandis que le sang de la jeunesse française arrosera le sol étranger, nos champs s'abreuveroient de celui de leurs parens ? Et nous, comptables envers eux du dépôt sacré qu'ils nous confient, nous laisserions faire ce double butin à l'ennemi ! et le prix du dévouement de ces jeunes citoyens seroit le pillage du champ paternel, le massacre de leurs familles ! ... Non, jeunes héros, rassurez-vous : j'en jure notre honneur, votre dévouement, plus que cela l'humanité qui crie et tonne dans nos cœurs ; non, vos parens, vos frères, vos sœurs, vos épouses, tous ceux que vous avez laissés sous la sauve-garde sacrée des lois et sous notre sauve-garde, tous sont aussi notre famille, et nous péririons, s'il le falloit, pour les defendre. Et nous aussi, nous combattrons les ennemis de l'intérieur, comme vous ceux du dehors ; et nous aussi, nous triompherons dans cette guerre intestine, comme vous sur la frontière.

Ah ! si l'Etat républicain fut, chez tous les peuples,

de tous les gouvernemens le moins imparfait, par quelle fatalité seroit-il donc dans nos contrées le plus désastreux ? Quel est l'homme, ô mes collègues! l'homme même le plus impassible, le plus stoïque, qui voudroit consentir à vivre au sein des persécutions, à se faire un régime habituel, si ce n'est de la souffrance, au moins de la crainte, ou plutôt à-la-fois de l'une et de l'autre, puisque le mal de la peur est peut-être le plus grand des maux ? Dites : qui pourroit s'attacher à une patrie dont le sol trompeur cache par-tout sous sa surface, ou des gouffres ou des volcans ; à un gouvernement vacillant et sans allure, garant inutile des clauses du contrat qui lie la cité, puisqu'il les laisseroit violer, ou qu'il emploieroit, pour en assurer l'exécution, ces mêmes hommes repris vingt fois comme y ayant été rebelles ? Si le gouverné ne doit au gouvernant qu'en proportion de ce qu'il en reçoit, dites: qu'a-t-il à rendre à celui qui ne s'acquitte pas même de la plus sacrée de ses dettes, celle d'assurer à celui qui le constitue la jouissance de sa propriété personnelle.

Citoyens, la terreur générale annonce ou un gouvernement impuissant ou un gouvernement tyrannique. Elle est, parmi le peuple, le présage des feux intestins qui couvent, et dont l'explosion sera terrible, ou le présage de son asservissement : le pire des maux......... c'est le dernier.

Rassurons-nous : jamais, non jamais les torches de ce feu dévorateur ne seront allumées au milieu de nous. La guerre civile ne peut exister où il y a une volonté bien prononcée, bien universelle de résister à l'oppression. Eh ! que feroit une poignée de vils scélérats devant cette écrasante majorité de citoyens restés fidèles aux principes.

Vous tous qui aimez votre patrie, ne craignez rien :

vous serez toujours les plus forts quand vous voudrez l'être. Serrez vos rangs, républicains; étouffez dans les étreintes d'un sincère embrassement vos légères divisions. Plus de nuances d'opinions entre nous. Si nous n'avons qu'un seul sentiment, *l'amour de la patrie*; qu'un seul but, *le salut public* : nous pensons tous de même, et nous agirons simultanément; nous ne donnerons pas, en nous égorgeant, une joie de plus à l'étranger. C'est assez, trop sans doute, des sanglantes épreuves dont nous ne perdrons jamais la mémoire. Des crises de cette nature ne se renouvellent pas deux fois dans un même siècle, deux fois sur-tout dans un espace de six ans. Non, hommes ivres de sang, vous mourrez de votre soif, ou vous ne l'appaiserez pas du moins en pressant nos veines; vous n'aurez pas de nous un aussi bon compte que par le passé : nous ne porterons plus nos têtes en holocauste sous votre hache, comme des béliers dociles. Misérables! qui déja nous dévorez en espérance; qui déja, dans cette immense commune de la République, avez marqué de la craie homicide cinquante mille proscrits; qui, armés des plans de *Collot*, brandissez sur nous la faulx que vous a léguée cet assassin, et moissonnez de son tranchant notre nombreuse population, unissez encore à la fureur des méchans la bassesse des hipocrites; serrez, pour mieux l'étouffer, serrez, dans vos embrassemens sacriléges, cette constitution que vous abhorrez, parce qu'elle protége le possesseur paisible contre le brigand; parce qu'elle commande la pratique du précepte *du tien et du mien*; parce qu'elle est l'appui du foible contre l'oppresseur; parce qu'elle ne veut ni bourreaux ni victimes, et que vous ne savez qu'être des bourreaux.

Législateurs, mes collègues, pénétrons-nous bien d'une importante vérité; c'est que le temps des exagérations est passé : plus de mesure révolutionnaire,

ou nous perdons la patrie : des mesures conservatrices, et nous sommes surs de la sauver. Le Français n'a plus la force de subir une nouvelle mutilation. Les événemens qui se préparent seront pour lui une crise ou salutaire ou mortelle ; c'est à votre sagesse, citoyens, de le diriger : c'est fait de lui, si les empiriques s'en emparent ; mais en même temps tremblez, c'est fait de vous.

Oh ! que le législateur, que le gouvernant qui embrasse toute l'étendue de ses devoirs, doit frémir ! qu'il est effrayant ce poids de responsabilité qui pèse sur lui ! quels chœurs imposans de bénédictions ou de réprobations universelles vont le fêter ou le maudire ! Avons-nous déja vu, en politique, qu'une seule faute, même la moindre, ait échappé à sa peine ? Le jury de l'avenir est sans miséricorde. Minos et Rhadamante, aux enfers, n'avoient pas des balances plus sévères que celles où nous serons pesés.

Citoyens, craignons qu'on ne nous impute à crime même nos erreurs ; car le foible qui a laissé faire le mal est mis, dans le livre de l'histoire, sur la ligne du méchant qui l'a commandé ; on ne prononce à ce tribunal que d'après les résultats ; et devant nos neveux, juges inexorables de leurs pères, nous n'aurons pas même, pour être acquittés, *la question intentionnelle.*

Mais aussi quelle gloire pour nous, si, après avoir brisé, dans les mains du crime, les étendards de sa révolte, nous rappelons la paix dans ces murs, et la confiance dans le cœur des citoyens !

Que le 9 thermidor soit donc le signal de la nouvelle insurrection morale que le peuple attend de nous ; garantissons aux Français leur constitution, aux défenseurs de la patrie leurs propriétés, au Directoire tous les moyens de répression dont l'intérêt de l'ordre public

exige qu'il soit investi ; respectons la ligne de démarcation tracée par l'autorité des principes entre lui et les Conseils : le mépris suit bientôt un gouvernement sans force ; il est à la merci des factieux, qui, après avoir fait de lui leur première proie, font leur seconde des gouvernés. Surveillons, notre mandat nous y oblige ; surveillons l'emploi de cette force confiée au gouvernement, mais de manière à n'en point contrarier ou gêner l'usage.

Et vous, Directoire, avancez d'un pas courageux dans les sentiers du devoir : point trop de confiance, mais aussi point de timidité ou de mollesse ; tenez d'une main ferme les rênes jusqu'ici trop flottantes de l'Etat. Pour vous, comme pour nous, il n'est que deux partis dans la République, le parti de ceux qui chérissent et défendent, ou de ceux qui abhorrent et déchirent leur pays, qui s'affligent des succès étonnans du héros de la Syrie, qui vous disent avec délices : « C'est » quand l'ennemi sera aux portes de Lyon que nous » ressaisirons nos droits ». Encouragez les uns, enchaînez les autres par le frein des lois.

Exercez (la constitution vous l'ordonne), exercez votre police surveillante sur les sociétés politiques dont l'existence républicaine ou contre-révolutionnaire, en bien, comme en mal, ne sera jamais indifférente ; rappelez aux agitateurs et aux coteries trop remuantes que la constitution, qui permet aux citoyens de se réunir pour établir entre eux un commerce plus immédiat de lumières, ne leur permet pas de se constituer en corps séparé, *de s'affilier, de comprendre*, de former un *gouvernement* dans un *gouvernement ;* que c'est individuellement, non collectivement, qu'ils existent dans ces associations ; qu'au-dedans, au-dehors d'elles, ils ne sont que des citoyens ; qu'au-delà du cercle *clairement* tracé par la loi, *ils conspirent.*

Un mot encore. Sans doute dans une République, les places appartiennent aux républicains et non aux royalistes. Membres du Directoire, faites-donc choix de patriotes éclairés pour les remplir ; mais ne confondez pas l'honnête et vertueux citoyen avec celui qui n'a que le manteau des vertus et du civisme, le patriote qui veut conserver et le *brouillon* qui veut détruire. N'employez pas, au lieu du flambeau qui éclaire, le brûlot qui incendie. Voilà, à cet égard, votre boussole. Ou anarchistes, ou royalistes, tous les ennemis de la révolution doivent être exclus des places. La morale du républicain, qui doit être annoncée au peuple, doit passer par des bouches pures. Peuvent-elles donc l'être celles qui prêchent le pillage et l'assassinat ? Les apôtres de la loi agraire seront-ils les dignes apôtres d'une constitution qui prescrit le respect des propriétés ? Les hommes ne sont point des arbres qui, par l'heureux artifice de la greffe, portent des fruits étrangers à leur nature. D'un être immoral n'attendez qu'immoralité ; n'attendez que brigandage d'un brigand, et assassinat d'un meurtrier.

Je n'ai fait cette motion d'ordre que pour prémunir mes collègues contre les piéges qu'on pourroit leur tendre, et les inviter à se tenir serrés autour de l'arche sacrée de la Constitution, seul point de salut qui reste aux républicains dans la crise actuelle.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Thermidor an 7.